

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 02008 Numéro SIREN : 408 269 462 Nom ou dénomination : A2L HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/035896

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A 2 L HOLDING

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Rue de la République 69330 MEYZIEU

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 8 2 6 9 4 6 2 0 0 0 1 1

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/07/2018

								Exercice N clos le, 31/07/2018	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	3 518 157	AO			3 518 157
		Constructions		AP	1 071 826	AQ	927 926		143 900
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	26 461	AU	2 162		24 299
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	22 589 116	CV			22 589 116
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	199 279	BE			199 279
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	27 404 840	BK	930 088	26 474 752	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	498 279	BY	56 287		441 991
		Autres créances (3)		BZ	8 325 637	CA			8 325 637
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	2 450 000	CE			2 450 000
Disponibilités		CF	34 702	CG			34 702		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	20 172	CI			20 172	
	TOTAL (III)		CJ	11 328 791	CK	56 287		11 272 503	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	38 733 632		IA	986 376	37 747 255	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A 2 L HOLDING		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 560 000)			DA	6 560 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	656 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	24 025	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	12 185 701	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	142 159	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	19 567 885	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	431 628	
	TOTAL (III)			DR	431 628	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 643 761	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	13 393 890	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	104 400	
	Dettes fiscales et sociales			DY	373 713	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	168 929	
	Autres dettes			EA	3 360	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	59 686	
TOTAL (IV)			EC	17 747 742		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	37 747 255		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	14 735 061
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	14 737	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A 2 L HOLDING						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	ED		FE		FF		
		FG	1 189 754	FH		FI	1 189 754	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 189 754	FK		FL	1 189 754	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 690	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 205 450
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	330 085	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	63 135	
	Salaires et traitements*					FY	495 921	
	Charges sociales (10)					FZ	217 098	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	21 808
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	37 286
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 165 343
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	40 106	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	500 433	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 212	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	518 646	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	453 135	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	453 135	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	65 510	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	105 617	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A 2 L HOLDING		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	68 838	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	29 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	98 338	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	68 796	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	8 753	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	77 550	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	20 788	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(15 753)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 822 435	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 680 276	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	142 159	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	208 279	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	513 682
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	21 787
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	15 690
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Voir état annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2018, dont le total est de 37 747 256 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 142 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 488 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 400 000 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 518 157			3 518 157
- Constructions sur sol propre	1 071 827			1 071 827
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299			24 299
- Matériel de transport	56 887		56 887	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 162			2 162
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 673 332		56 887	4 616 445
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 589 116			22 589 116
- Autres titres immobilisés	206 754		7 474	199 280
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 795 870		7 474	22 788 396
ACTIF IMMOBILISE	27 469 202		64 361	27 404 841

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LOCOM 01000 Bourg en bresse	1 500	-16 205	99,33	-1 217
EURL BARABAN 69330 MEYZIEU CEDEX	500 000	-14 380	100,00	-2 750
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	16 296	95,50	3 326
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-305 157	99,90	-59 564
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	608 608	99,33	-118 212
SCI XL IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	522 739	99,33	170 585
SCI MS IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	350 000	-587 521	100,00	-192 865
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-22 017	99,33	-1 374
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	13 257 807	98,25	856 676
SAS BRESSE DIS 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX	468 000	7 553 994	97,76	1 226 771
SCI GM IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	88 111	99,33	14 557
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	3 782 125	36,50	511 461

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	909 927	18 000		927 927
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	44 511	3 622	48 133	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 976	186		2 162
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	956 413	21 809	48 133	930 089
ACTIF IMMOBILISE	956 413	21 809	48 133	930 089

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 844 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	498 279	498 279	
Autres	8 325 637	8 325 637	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 173	20 173	
Total	8 844 089	8 844 089	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	81 931
Total	81 931

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 747 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14 737	14 737		
- à plus de 1 an à l'origine	3 629 025	616 343	2 291 308	721 374
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 538	24 538		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 400	104 400		
Dettes fiscales et sociales	373 714	373 714		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168 930	168 930		
Autres dettes (**)	13 364 266	13 372 713		
Produits constatés d'avance	59 687	59 687		
Total	17 747 743	14 735 061	2 291 308	721 374
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	597 499			
(**) Dont envers les associés	426 510			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 426 510 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Elect Eau Gaz à payer	1 453
Personnel detache a payer	15 348
Honoraires a payer	78 788
Interets courus/emprunts	1 044
Inter.courus s/c.c assoc.	8 475
Dette sur conges payes	41 620
Charges a payer sur conges	18 730
Autres taxes a payer	6 100
Cet a payer	2 616
Taxe fonciere a payer	14 550
Tvts a payer	3 221
Taxe formation a payer	1 661
Taxe apprentissage a payer	1 688
Total	195 294

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financieres	Charges Exceptionnelles
Maintenance d avance	958		
Assurances d avance	6 715		
Assurance vie d avance	11 676		
Documentation générale d avance	145		
Interets des emprunts	679		
Total	20 173		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates avance	59 687		
Total	59 687		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21 788 euros

Montant compris dans les produits financiers : 513 683 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	222	
Indemnité rupture de contrat	63 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 754	
Autres régularisations sur exercices antérieurs	5 574	
Produits de cession d'éléments de l'actif		29 500
Remboursement CVAE 2014-2015		24 705
Remboursement taxes sur les dividendes 2015-2016-2017		44 134
TOTAL	77 550	98 339

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DIS, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, XL IMMOBILIER, GM IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM, GEM VOYAGES, et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales MS IMMOBILIER, GEM VOYAGES, PICASSO, IMMOLAND, LOCOM, MEYZIEU DISTRIBUTION.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

- * SAS Meyzieu Distribution est de 3 029 645 € soit 1 009 882 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Immoland est de 16 151 € soit 5 384 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Locom est de 11 226 € soit 3 742 € correspondant à l'impôt.
- * SCI MS Immobilier est de 961 696 € soit 320 565 € correspondant à l'impôt.

 Notes sur le compte de résultat

- * SCI De La Rue Picasso est de 302 909 € soit 100 970 € correspondant à l'impôt.
- * EURL Gem'Voyages de 38 912 € soit 12 970 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	105 219 167
Avals et cautions	105 219 167
Engagements en matière de pensions	12 972
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	105 232 139
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 12 972 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

A2L HOLDING

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 6 560 000 Euros

Siège social : Rue de la République
69330 MEYZIEU

R.C.S. : 408 269 462 RCS LYON

SIRET : 408 269 462 000 11

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JUILLET 2018)

* Autres réserves 142 159,01 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.07.2015	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)
31.07.2016	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)
31.07.2017	1,22 €	1,22 € (soit un montant global de 500 149,98,90 €)	1,22 € (soit un montant global de 50,02 €)

L'Assemblée Générale rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Mars 2015 a décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur le compte « Autres réserves » à hauteur 451 000 (QUATRE CENT CINQUANTE ET UN MILLE) euros. Le dividende global s'élève à 451 000 Euros, soit un dividende de 1,10 Euros par action. Il est éligible à concurrence d'une somme de 450 954,90 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 45,10 euros n'étant pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Autres réserves 142 159,01 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.07.2015	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)
31.07.2016	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)
31.07.2017	1,22 €	1,22 € (soit un montant global de 500 149,98,90 €)	1,22 € (soit un montant global de 50,02 €)

L'Assemblée Générale rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Mars 2015 a décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur le compte « Autres réserves » à hauteur 451 000 (QUATRE CENT CINQUANTE ET UN MILLE) euros. Le dividende global s'élève à 451 000 Euros, soit un dividende de 1,10 Euros par action. Il est éligible à concurrence d'une somme de 450 954,90 euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 45,10 euros n'étant pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME



ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET VILAINE ET ASSOCIES
6 Avenue Jacques Cartier
44800 SAINT HERBLAIN

EXEMPLAIRE GREFFE

A2L HOLDING
SAS au capital de 6 560 000 €

Rue de la République
69330 MEYZIEU

408 269 462 RCS LYON

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Juillet 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2L HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

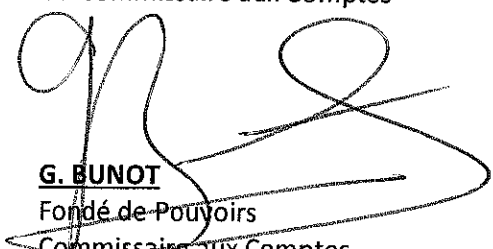
Fait à Lyon et Saint Herblain, le 14 janvier 2019

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes


M. BRION

Fondé de Pouvoirs

Pour Cabinet VILAINE ET ASSOCIES
Co-Commissaire aux Comptes


G. BUNOT

Fondé de Pouvoirs

Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2018	Net 31/07/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 518 157		3 518 157	3 518 157
Constructions	1 071 827	927 927	143 900	161 900
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 461	2 162	24 299	36 861
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 589 116		22 589 116	22 589 116
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	199 280		199 280	206 754
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 404 841	930 089	26 474 752	26 512 789
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	498 279	56 288	441 991	152 201
Autres créances	8 325 637		8 325 637	7 262 036
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 450 000		2 450 000	2 450 000
Disponibilités	34 703		34 703	90 216
Charges constatées d'avance (3)	20 173		20 173	26 166
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 328 792	56 288	11 272 504	9 980 618
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 733 633	986 377	37 747 256	36 493 406
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2018	31/07/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 560 000	6 560 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	656 000	656 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	24 025	19 165
Autres réserves	12 185 701	11 300 470
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	142 159	1 390 291
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 567 885	19 925 926
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	431 628	431 628
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	431 628	431 628
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 643 762	4 244 134
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 393 891	11 080 139
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 400	67 877
Dettes fiscales et sociales	373 714	195 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168 930	480 410
Autres dettes	3 360	3 101
Produits constatés d'avance (1)	59 687	64 504
TOTAL DETTES	17 747 743	16 135 852
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	37 747 256	36 493 406
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 012 682	3 627 976
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 735 061	12 507 876
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	14 737	17 464
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2018	31/07/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 189 755	1 195 699
Chiffre d'affaires net	1 189 755	1 195 699
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 690	17 871
Autres produits	5	7
Total I	1 205 451	1 213 576
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	330 086	211 244
Impôts, taxes et versements assimilés	63 136	33 992
Salaires et traitements	495 921	501 742
Charges sociales	217 099	222 569
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	21 809	37 221
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	37 287	19 001
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	7	6
Total II	1 165 344	1 025 775
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	40 107	187 802
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	500 433	1 359 407
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 213	18 102
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	518 646	1 377 509
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	453 136	627 495
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	453 136	627 495
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	65 510	750 014
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	105 617	937 816

Compte de résultat (suite)

	31/07/2018	31/07/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	68 839	14 398
Sur opérations en capital	29 500	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	98 339	14 398
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	68 796	57
Sur opérations en capital	8 754	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	77 550	57
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	20 789	14 341
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-15 753	-438 134
Total des produits (I+III+V+VII)	1 822 436	2 605 484
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 680 277	1 215 193
BENEFICE OU PERTE	142 159	1 390 291
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	513 683	1 372 545
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	21 788	21 394

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2018, dont le total est de 37 747 256 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 142 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 488 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 400 000 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 518 157			3 518 157
- Constructions sur sol propre	1 071 827			1 071 827
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299			24 299
- Matériel de transport	56 887		56 887	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 162			2 162
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 673 332		56 887	4 616 445
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 589 116			22 589 116
- Autres titres immobilisés	206 754		7 474	199 280
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 795 870		7 474	22 788 396
ACTIF IMMOBILISE	27 469 202		64 361	27 404 841

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LOCOM 01000 Bourg en bresse	1 500	-16 205	99,33	-1 217
EURL BARABAN 69330 MEYZIEU CEDEX	500 000	-14 380	100,00	-2 750
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	16 296	95,50	3 326
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-305 157	99,90	-59 564
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	608 608	99,33	-118 212
SCI XL IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	522 739	99,33	170 585
SCI MS IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	350 000	-587 521	100,00	-192 865
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-22 017	99,33	-1 374
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	13 257 807	98,25	856 676
SAS BRESSE DIS 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX	468 000	7 553 994	97,76	1 226 771
SCI GM IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	88 111	99,33	14 557
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	3 782 125	36,50	511 461

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	909 927	18 000		927 927
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	44 511	3 622	48 133	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 976	186		2 162
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	956 413	21 809	48 133	930 089
ACTIF IMMOBILISE	956 413	21 809	48 133	930 089

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 844 089 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	498 279	498 279	
Autres	8 325 637	8 325 637	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 173	20 173	
Total	8 844 089	8 844 089	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	81 931
Total	81 931

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 747 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14 737	14 737		
- à plus de 1 an à l'origine	3 629 025	616 343	2 291 308	721 374
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 538	24 538		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 400	104 400		
Dettes fiscales et sociales	373 714	373 714		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168 930	168 930		
Autres dettes (**)	13 364 266	13 372 713		
Produits constatés d'avance	59 687	59 687		
Total	17 747 743	14 735 061	2 291 308	721 374
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	597 499			
(**) Dont envers les associés	426 510			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 426 510 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Elect Eau Gaz à payer	1 453
Personnel detache a payer	15 348
Honoraires a payer	78 788
Interets courus/emprunts	1 044
Inter.courus s/c.c assoc.	8 475
Dette sur conges payes	41 620
Charges a payer sur conges	18 730
Autres taxes a payer	6 100
Cet a payer	2 616
Taxe fonciere a payer	14 550
Tvts a payer	3 221
Taxe formation a payer	1 661
Taxe apprentissage a payer	1 688
Total	195 294

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financieres	Charges Exceptionnelles
Maintenance d avance	958		
Assurances d avance	6 715		
Assurance vie d avance	11 676		
Documentation générale d avance	145		
Interets des emprunts	679		
Total	20 173		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates avance	59 687		
Total	59 687		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 21 788 euros

Montant compris dans les produits financiers : 513 683 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	222	
Indemnité rupture de contrat	63 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 754	
Autres régularisations sur exercices antérieurs	5 574	
Produits de cession d'éléments de l'actif		29 500
Remboursement CVAE 2014-2015		24 705
Remboursement taxes sur les dividendes 2015-2016-2017		44 134
TOTAL	77 550	98 339

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DIS, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, XL IMMOBILIER, GM IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM, GEM VOYAGES, et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales MS IMMOBILIER, GEM VOYAGES, PICASSO, IMMOLAND, LOCOM, MEYZIEU DISTRIBUTION.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

- * SAS Meyzieu Distribution est de 3 029 645 € soit 1 009 882 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Immoland est de 16 151 € soit 5 384 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Locom est de 11 226 € soit 3 742 € correspondant à l'impôt.
- * SCI MS Immobilier est de 961 696 € soit 320 565 € correspondant à l'impôt.

 Notes sur le compte de résultat

- * SCI De La Rue Picasso est de 302 909 € soit 100 970 € correspondant à l'impôt.
- * EURL Gem'Voyages de 38 912 € soit 12 970 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	105 219 167
Avals et cautions	105 219 167
Engagements en matière de pensions	12 972
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	105 232 139
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 12 972 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.